

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

MAURICE BELLON

Chronique des questions ouvrières et des assurances sur la vie

Journal de la société statistique de Paris, tome 39 (1898), p. 208-211

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1898__39__208_0

© Société de statistique de Paris, 1898, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

V.

CHRONIQUE DES QUESTIONS OUVRIÈRES ET DES ASSURANCES SUR LA VIE.

Les grèves en Grande-Bretagne. — Le compte rendu annuel du *Labour Department* indique, pour les conflits, grèves et *lockouts* survenus en 1896, dans le Royaume-Uni, les chiffres suivants :

Nombre	de grèves	1 021
	d'ouvriers réduits au chômage	198 687
	de journées de travail perdues	3 748 525

Motifs des grèves.

Demande	de réduction de la journée de travail	26
	d'augmentation de salaire ou résistance à une réduction de salaire	570
	Contestation relative à une modification du règlement de travail	164
	Défense de la cause syndicale (<i>Unionism</i>)	53
	Maintien ou renvoi d'ouvriers (hors le cas précédent)	98
	Divers.	7

<i>Résultats des grèves (en pour 100 des grévistes).</i>	P. 100.
Succès des revendications	39,0
Échec des revendications	33,4
Transactions	27,0
Résultat inconnu	0,6
	<hr/> 100,0

Les grèves en Italie. — Comme suite aux chiffres relatifs à l'année 1895, qui figurent dans notre « Chronique » de juin 1897 (1), on trouvera ci-dessous les chiffres donnés, pour l'année 1896, par la *Statistica degli Scioperi* :

Nombre	{ des grèves	210
	{ des grévistes	96 051
	{ des journées de travail perdues	1 152 503

Motifs des grèves (pour 209 d'entre elles).

Demande	{ de réduction de durée de travail	6
	{ d'augmentation de salaire	110
Résistance	{ à une réduction de salaire	26
	{ à une augmentation de durée de travail	2
Autres causes		65

Résultats des grèves (pour 209 d'entre elles).

Succès des revendications	78
Échec des revendications	86
Transactions	51

Assurances ouvrières en Allemagne. — 1° *Assurance contre la maladie.* — En 1895, 21 362 caisses ont assuré 7 525 000 personnes; les dépenses qu'elles ont supportées ont atteint 136 669 344 marcs, dont 23 141 102 de frais médicaux, 18 134 308 de frais pharmaceutiques et 3 713 631 d'indemnités funéraires. Le nombre des jours de maladie a été de 46 470 023; les cotisations encaissées ont été de 115 844 984 marcs.

2° *Assurance contre les accidents.* — L'assurance obligatoire contre les accidents a été appliquée, en 1896, à 17 605 190 personnes, dont 5 734 680 ouvriers industriels, 11 189 071 ouvriers agricoles et 681 439 ouvriers des exploitations d'État.

Les nombres d'accidents survenus en 1896 sont :

32 386 (38 p. 100) suivis d'incapacité de travail temporaire.		
44 373 (52 p. 100) — — permanente partielle.		
1 524 (1,8 p. 100) — — — totale.		
6 989 (8,2 p. 100) suivis de mort.		

Les accidents mentionnés par les chiffres qui précèdent ne sont que les accidents indemnisés.

Ils ont motivé, en 1896, des dépenses dont le total s'élève à 73 389 500 marcs, dont 56 277 855 pour frais de traitement et indemnités pécuniaires, 4 931 964 versés aux fonds de réserve des corporations, 7 028 011 pour frais courants d'administration et 3 686 975 pour frais d'enquêtes, de mesures préventives et de justice arbitrale.

3° *Assurance contre l'invalidité et la vieillesse.* — En 1896, le nombre des pensions constituées par les 31 établissements régionaux d'assurance a atteint 85 964, dont 60 562 pensions d'invalidité et 25 402 pensions de vieillesse. Le nombre des pensions liquidées jusqu'au 31 décembre 1896 était de 490 620, dont 202 408 d'invalidité et 288 212 de vieillesse. Le capital représentatif de la part des pensions incombant aux établissements régionaux d'assurance était de 247 725 169 marcs; la valeur de cette part était de 35 605 473 marcs. La valeur moyenne de la pension de vieillesse était de 135,34 marcs, dont 85,34 marcs à la charge de l'établissement d'assurance et 50 marcs à la charge de l'État. La valeur moyenne de la pension d'invalidité était de 125,75 marcs, dont 75,75 marcs à la charge de l'établissement d'assurance et 50 marcs à la charge de l'État. La valeur totale des cotisations encaissées s'est élevée à 101 526 396 marcs; celle des arrérages à 48 514 118 marcs. Les frais d'administration ont été de 5 447 303 marcs, soit 5,4 p. 100 des cotisations encaissées.

(1) Voir *Journal de la Société de statistique de Paris*, année 1897, p. 206.

Assurances ouvrières en Autriche. — 1° *Assurance contre la maladie.* — En 1895, 2 889 caisses comptant 2 066 000 membres ont alloué 16 180 147 florins de secours, dont 2 573 179 pour frais médicaux, 1 843 162 pour frais pharmaceutiques et 8 498 902 pour indemnités pécuniaires; le nombre des jours de maladie a été de 17 516 981; la valeur des cotisations a atteint 17 544 200 florins.

2° *Assurance contre les accidents.* — L'assurance contre les accidents, en 1895, a été appliquée à 1 877 194 personnes, dont 1 381 307 ouvriers industriels et 495 887 ouvriers agricoles. Les accidents survenus en 1895, au nombre de 16 395, se répartissent comme suit :

10 636 (64,9 p. 100)	suivis d'incapacité de travail temporaire.	
4 721 (28,8 p. 100)	—	— permanente partielle.
203 (1,2 p. 100)	—	— totale.
835 (5,1 p. 100)	suivis de mort.	

Les chiffres qui précèdent ne concernent que les accidents indemnisés. Les dépenses correspondantes ont été, au total, de 8 429 214 florins, dont 5 330 822 représentent le capital des pensions et 2 259 300 les indemnités payées. Le montant total des cotisations a été de 6 654 784 florins, soit 3 fl. 54 par assuré.

France. — *Caisse nationale d'assurance en cas de décès.* — Au 31 décembre 1895, la valeur des capitaux assurés par la Caisse était de 3 037 218 fr.; elle ne s'élevait qu'à 3 016 613 fr. au 31 décembre 1896, soit une diminution de 20 605 fr.

Les assurances collectives contractées en 1896 par les sociétés de secours mutuels approuvées ont été de 69, comprenant 13 336 membres participants; la valeur des primes correspondantes a été de 76 750 fr., et celle des sommes déboursées de 92 780 fr.

Les assurances individuelles ont donné lieu au recouvrement de 1 074 fr. pour une somme de 68 393 fr., et les capitaux payés au décès se sont chiffrés par une valeur de 45 561 fr., repréSENTANT 66,5 p. 100 des primes de l'exercice.

La Caisse présentait, le 31 décembre 1896, un excédent d'actif sur le passif égal à 214 619 fr., supérieur de 7 028 fr à la valeur correspondante relative au 31 décembre 1895.

Caisse nationale d'assurance en cas d'accidents. — La Caisse d'assurance en cas d'accidents a encaissé, en 1896, 9 460 fr. pour 1 488 cotisations, ce qui porte à 251 516 fr. la valeur des primes versées au nom de 39 654 assurés depuis la fondation (11 juillet 1868) de la Caisse, jusqu'au 31 décembre 1896. Le règlement des sinistres n'a entraîné qu'une dépense représentant 75,63 p. 100 des sommes encaissées. Le nombre moyen de personnes assurées annuellement est de 1 416. Le nombre des accidents relevés depuis l'origine de la Caisse est de 81, savoir 20 suivis de mort et 61 suivis d'incapacité permanente de travail.

Sociétés de secours mutuels — Au 31 décembre 1895, la situation des sociétés de secours mutuels était, d'après le dernier rapport officiel, définie par les chiffres suivants :

Nombre de sociétés	} approuvées ou reconnues d'utilité publique .	7 696
		} autorisées

Au point de vue de l'effectif de leurs membres, les sociétés accusaient, en 1895, les chiffres ci-après :

Sociétés	} approuvées	Membres	Membres
		participants.	honoraires.
	} autorisées	1 039 783	216 247
		314 656	28 752
		<u>1 354 439</u>	<u>244 999</u>

La situation financière, au 31 décembre 1895, était définie comme suit :

		Avoir des sociétés.	
		Valeur absolue.	Valeur relative (par membre participant).
Sociétés	} autorisées	38 238 082	121 ^f ,5
		188 744 038	181 ,5
		<u>226 982 120</u>	
	Capital disponible	73 490 595 ^f	
	Fonds de retraite	115 253 442 ^f	

Compagnies d'assurances sur la vie. — Les opérations des compagnies françaises d'assurances sur la vie, en 1896, se sont, d'après le *Moniteur des assurances*, chiffrées comme suit :

a) *Assurances.*

Capitaux en cours au 31 décembre 1896 (réassurances déduites)	3 499 746 554,00
(Soit une augmentation de 23 588 800 fr. par rapport à l'exercice précédent.)	
Production totale de l'année 1896	315 886 854,00
Sinistres de l'année 1896	46 186 749,00
Capitaux exposés au risque de décès en 1896	3 337 589 618,00
(Rapport des sinistres aux capitaux en cours pendant 1896 : 1,38 p. 100.)	

b) *Rentes viagères.*

Rentes viagères immédiates en cours au 31 décembre 1896	62 957 726,00
(Soit une augmentation de 3 400 323 fr. par rapport à l'exercice précédent.)	
Rentes différées de survie, etc., au 31 décembre 1896	4 078 694,00
(Soit une augmentation de 182 171 fr. par rapport à l'exercice précédent.)	
Rentes viagères immédiates éteintes en 1896	2 946 551,00
(Soit une diminution de 251 896 fr. par rapport à l'exercice précédent.)	
Chiffre moyen des rentes en cours en 1896	61 257 564,00
(Rapport en 1896 des extinctions aux rentes en cours : 4,81 p. 100.)	
Rentes viagères immédiates constituées en 1896	6 076 429,00
(Soit une augmentation de 62 471 fr. par rapport à l'exercice précédent)	

c) *Réserves.*

Réserves au 31 décembre 1896	1 768 043 618,00
(Soit une augmentation de 83 467 690 fr. par rapport à l'exercice précédent.)	

d) *Frais généraux et commissions.*

Frais généraux en 1896	10 204 049,47
(Soit une augmentation de 493 987 fr. par rapport à l'exercice précédent.)	
Commissions en 1896	10 158 636,57
(Soit une augmentation de 826 954 fr. 88 c. par rapport à l'exercice précédent.)	

e) *Actif.*

Actif au 31 décembre 1896	2 089 100 475,00
(Soit une augmentation de 88 678 555 fr. par rapport à l'exercice précédent.)	

Maurice BELLOM.